

# CONFÉRENCE SUR L'ÉCONOMIE DES AÉROPORTS ET DES SERVICES DE NAVIGATION AÉRIENNE

**Bulletin n° 5 — Vendredi 23 juin 2000**

Le Bulletin quotidien de l'OACI, qui paraît chaque jour de la Conférence en début de matinée, contient le programme de travail du jour, un bref résumé des travaux de la veille et divers autres renseignements pertinents. Il constitue le principal moyen de communication avec les délégations pour les questions d'intérêt général ayant trait à la Conférence.

## Programme des travaux du vendredi 23 juin et du lundi 26 juin 2000

1. Le vendredi 23 juin à 9 h 30, la Conférence poursuivra l'examen de son ordre du jour en vue d'achever les travaux sur les points 4 et 5.1 de l'ordre du jour et de commencer l'examen du point 5.2, dans l'ordre indiqué ci-dessous (toutes les notes de travail relevant du point 5 sont énumérées pour information préalable). Dans l'après-midi du vendredi 23 juin, la Conférence examinera aussi le projet d'éléments de rapport concernant l'introduction (WP/107), le point 1 de l'ordre du jour (WP/106), le point 2 (WP/108) et le point 3 (WP/101):

	<b>Documentation</b>	
	<b>Pour décision</b>	<b>Pour référence ou information*</b>
<b>Point 4:</b> Déterminants de la réglementation économique des aéroports et des services de navigation aérienne		
— Gestion de la capacité	WP/11 (Secrétariat) WP/56 (ACI)	WP/96
<b>Point 5:</b> Politique de l'OACI		
<b>5.1</b> Statut, structure et forme de la politique de l'OACI	WP/4 (Secrétariat) WP/71 (CEAC)	

Point 5 (suite)	Pour décision	Pour référence ou information*
<b>5.2</b> Éléments à examiner en ce qui concerne la politique de l'OACI		
— Assiette des redevances et imputation des coûts	WP/44 (Suisse) WP/42, 98 (États-Unis) WP/72 (CEAC) WP/45 (Eurocontrol) WP/78 (IATA) WP/97 (OMM)	WP/76
— Application de principes économiques	WP/14 (Secrétariat) WP/43 (États-Unis) WP/54 (ACI) WP/80, 81 (IATA)	WP/74
— Préfinancement	WP/15 (Secrétariat) WP/69 (CEAC) WP/52, 55 (ACI) WP/31 (IATA) WP/38 (IBAC)	
— Recherches et sauvetage	WP/16 (Secrétariat) WP/100 (CAFAC) WP/63 (IAOPA) WP/84 (IATA) WP/38 (IBAC)	
— Aspects économiques de l'exploitation des systèmes CNS/ATM	WP/19, 20 (Secrétariat) WP/103 (États-Unis) WP/65 (Eurocontrol) WP/25 (IATA) WP/38 (IBAC)	WP/75
— Consultation des usagers	WP/91 (Royaume-Uni) WP/47 (ACI) WP/79 (IATA)	WP/12, 46
— Prolifération des redevances et détournement des recettes	WP/24 (ACI/IATA) WP/77 (IATA)	
— Redevances environnementales	WP/40 (États-Unis) WP/71 (CEAC)	WP/87
<b>5.2.1</b> Principes relatifs aux redevances d'aéroport		
— Caisse unique	WP/17 (Secrétariat) WP/48, 50 (ACI) WP/30, 82, 83 (IATA)	
— Redevances de services passagers	WP/60 (Secrétariat)	
— Aviation générale	WP/61 (IAOPA)	

<b>Point 5 (suite)</b>	<b>Pour décision</b>	<b>Pour référence ou information*</b>
<b>5.2.2</b> Principes relatifs aux redevances des services de navigation aérienne	WP/21 (Secrétariat)	WP/73

\*Prière de noter que certaines notes de travail pour référence seront présentées pour décision au titre d'autres points de l'ordre du jour.

### **Exposé sur les affaires régionales dans le monde de l'OACI**

2. Aujourd'hui 23 juin, le Secrétariat de l'OACI fera un exposé informel sur l'importance des travaux de la Conférence pour les activités des sept Bureaux régionaux et des Groupes régionaux de planification et de mise en œuvre (PIRG). Le rôle des PIRG dans la mise en œuvre sera l'une des questions principales. L'exposé sera présenté à 13 h 30, avant la séance de l'après-midi, dans la salle de conférences 3, au niveau 1 du Centre de conférences.

### **Résumé des débats du 22 juin 2000**

3. La Conférence a examiné et achevé l'examen du point 3 de l'ordre du jour (Questions de financement), sur la base des notes WP/8 et 32. Elle a alors commencé l'examen du point 4 (Déterminants de la réglementation économique des aéroports et des services de navigation aérienne), dont elle a achevé quatre des cinq sous-points, à savoir Solution des différends, sur la base des notes WP/12 et 26; Intérêts de l'aviation générale, sur la base des notes WP/62, 36 et 37; Réglementation économique, sur la base des notes WP/9, 92, 41, 69, 70, 51, 53, 88, 27, 28, 95, 34 et 35; et Services d'escale, sur la base de la note WP/10.

### **Inscription des participants**

4. Les délégués, suppléants, conseillers et observateurs qui ne l'ont pas déjà fait sont priés de bien vouloir se faire inscrire, personnellement, dès que possible. Le bureau d'accueil est situé au rez-de-chaussée.

5. La Liste des délégués n° 1 a été distribuée. Veuillez vérifier l'exactitude des renseignements qui y figurent et indiquer les corrections éventuelles au bureau d'accueil. La liste sera mise à jour périodiquement.

### **Lettres de créance**

6. Les délégués qui en ont été avisés par le Coordonnateur des lettres de créance doivent déposer sans tarder leurs lettres de créance au bureau d'accueil s'ils ne l'ont pas déjà fait.

7. Les membres du public sont priés de s'inscrire au bureau d'accueil, au rez-de-chaussée, et devront présenter des pièces d'identité appropriées pour obtenir un laissez-passer spécial. Ils pourront suivre les débats dans des zones désignées où des sièges auront été réservés à leur intention, à moins que la séance n'ait été déclarée «à huis clos», auquel cas le public en sera avisé par une pancarte apposée très visiblement sur la porte de la ou des salles de réunion.

### **Soumission des notes de travail ou des notes d'information**

8. Les délégations qui souhaitent soumettre des notes de travail à l'examen de la Conférence sont priées de les remettre (avec leurs versions électroniques s'il en existe) à un des membres du Secrétariat de la Conférence (qui portent un insigne d'identification jaune) dès que possible en tenant compte du délai nécessaire pour la traduction, l'impression et la distribution. Si ces notes existent en plusieurs langues de travail de la Conférence, elles devraient être présentées dans chacune des versions disponibles. Les notes de travail soumises par des observateurs et les notes d'information seront imprimées et distribuées dans la langue OACI dans laquelle elles auront été présentées.

### **Distribution des documents**

9. Le satellite de distribution des documents situé au 4<sup>e</sup> étage est utilisé exclusivement pour distribuer les documents de la Conférence publiés par l'OACI. L'espace y étant limité, il ne peut servir de consigne pour les documents ou les objets personnels des participants.

10. Le samedi 24 juin, les documents peuvent être retirés de 10 à 13 heures.

### **Attribution des places dans les salles de réunion**

11. En raison du système de microphones informatisé équipant les salles de conférences de l'OACI, il est **très important** que les délégués conservent le siège qui leur a été attribué. Si un changement est nécessaire (participation de suppléants ou de personnes supplémentaires ou changement de siège), ou pour de plus amples renseignements sur l'attribution des sièges, n'hésitez pas à consulter le technicien responsable ou un des membres du secrétariat de la réunion. Les documents et autres effets personnels ne doivent pas être laissés dans la salle de conférences pendant la nuit.

### **Réceptions**

12. Le Secrétaire général publie la liste ci-après pour informer les délégations des dates des diverses réceptions prévues. Seules figurent les réceptions qui ont été portées à la connaissance du Cabinet du Secrétaire général, pour lesquelles la délégation invitante adressera, dans tous les cas, des invitations personnelles. Le calendrier ci-dessous est sujet à modifications.

Mardi 27 juin 2000

Réception de la délégation du Canada

Les délégations désireuses de réserver une date ou d'apporter des modifications à la liste ci-dessus sont priées de se mettre en rapport avec M<sup>me</sup> M.-R. Derez, au Cabinet du Secrétaire général (poste 8042).

**Note:** Le Gouvernement du Canada aura le plaisir d'accueillir tous les délégués et observateurs et leur conjoint à une réception qui se tiendra le mardi 27 juin 2000, de 17 h 30 à 19 h 30, dans le salon des délégués, au niveau 3 du Centre de conférences.

## **Exposition**

13. En ce dernier jour de l'exposition ANSConf 2000, vous êtes cordialement invité à rencontrer les exposants jusqu'à 15 h 45, heure de fermeture de l'exposition. Les quinze exposants, y compris des représentants de l'industrie, des organisations internationales et des fournisseurs de services, se trouveront au quatrième étage devant la salle de l'Assemblée, et ils seront prêts à répondre à vos questions lors des pauses entre les séances de la Conférence. Veuillez consulter votre *Annuaire de l'exposition* pour de plus amples renseignements sur chacun des exposants.

## **Stand d'information du Secrétariat**

14. Aujourd'hui 23 juin, des représentants de la Direction du transport aérien donneront des explications sur les travaux de la Section du financement collectif (JF) et de la Section des politiques économiques (ECP). En outre, des représentants du Bureau des affaires régionales (RAO) seront présents pour discuter de l'importance de la Conférence pour les travaux des bureaux régionaux, et des mesures à prendre pour mettre en œuvre les décisions de la Conférence dans les processus régionaux. ***C'est votre Organisation... venez rencontrer votre Secrétariat!***

## **Avis divers**

### **15. Service de café**

15.1 Il y aura un service de café dans le foyer de la salle de l'Assemblée pendant les pauses du matin et de l'après-midi, dont les heures seront annoncées pendant les séances. La cafétéria (5<sup>e</sup> étage) est ouverte du lundi au vendredi de 7 h 30 à 15 h 30. Le petit déjeuner y est servi de 7 h 30 à 11 heures et le déjeuner de 11 h 30 à 14 heures.

15.2 Aujourd'hui 23 juin, le service de café de la pause du matin sera offert par NAV CANADA.

### **16. Ordinateurs**

16.1 Quatre ordinateurs, placés au 4<sup>e</sup> étage près du satellite de distribution des documents, sont à la disposition des participants qui souhaitent se brancher sur l'Internet ou utiliser les services de courriel du Web.

### **17. Appels téléphoniques interurbains**

17.1 Les délégués pourront se procurer des cartes d'appels interurbains à l'entrée de la gare centrale qui est située à l'angle des rues University et La Gauchetière, ainsi qu'à la Tour Bell qui se trouve immédiatement en face du siège de l'OACI. Les délégués sont invités à utiliser ces cartes lorsqu'ils souhaitent obtenir une communication par l'intermédiaire de la standardiste de l'OACI. Veuillez noter que tous les téléphones des aires d'accès général ne peuvent être utilisés que pour les appels locaux et les cartes d'appels interurbains sont donc nécessaires pour les autres appels à partir de ces téléphones.

## 18. Commissariat de l'OACI

18.1 Le Commissariat de l'OACI, situé au rez-de-chaussée, est ouvert le mardi de 12 à 14 heures et le jeudi de 12 à 14 heures et de 17 à 19 heures, pour les participants qui ont le droit d'acheter des boissons alcooliques et des cigarettes aux prix diplomatiques.

## 19. Boutique de l'Association du personnel de l'OACI

19.1 La Boutique de l'Association du personnel de l'OACI, située au rez-de-chaussée, offre aux participants des souvenirs. Elle sera ouverte du 20 au 29 juin de 12 à 14 heures, sauf le week-end et le lundi 26 juin. À cette occasion particulière de la Conférence, une enveloppe souvenir spéciale est publiée et elle sera en vente à la Boutique aux heures indiquées ci-dessus. La décoration de l'enveloppe symbolise les aéroports et les services de navigation aérienne, éléments essentiels de l'infrastructure du transport aérien.

## 20. Système d'écoute

20.1 Sauf décision contraire, tous les débats de la Conférence seront transmis sur le réseau de diffusion interne de l'immeuble du siège. Pour suivre les débats de la Conférence dans les différentes langues, composer les numéros suivants:

	<b>Orateur</b>	<b>Anglais</b>	<b>Français</b>	<b>Espagnol</b>	<b>Russe</b>	<b>Chinois</b>	<b>Arabe</b>
Salle de l'Assemblée	11	12	13	14	15	16	17

## 21. Météo

21.1 Des cartes météorologiques quotidiennes ainsi que les prévisions météorologiques pour Montréal diffusées par Environnement Canada seront affichées chaque jour vers 13 heures près des ascenseurs du Centre de conférences (3<sup>e</sup> étage).

## 22. Photographies

22.1 Le photographe de l'OACI sera disponible pendant la Conférence pour prendre des photos des délégations ou de leurs membres aux frais de ceux-ci ou de la délégation. Il se trouvera dans la salle de l'Assemblée le mercredi 21 juin et le jeudi 22 juin pour prendre des photos des délégués à leurs places avant le début des séances de la Conférence. Des photos seront également prises à la réception d'ouverture, le soir du mardi 20 juin. Il y aura d'autres sessions de photo qui seront annoncées dans le bulletin quotidien.

22.2 Les photos seront exposées à mesure qu'elles seront développées, à partir du jeudi 22 juin, au niveau 1, en face de la Boutique de l'Association du personnel. Le photographe y prendra les commandes à des heures prédéterminées à partir du vendredi 23 juin. Les prix et les heures de prise des commandes seront affichés avec les photos exposées.

### **Divertissements du week-end des 24 et 25 juin**

23. Parmi les nombreux divertissements qu'offre la Ville de Montréal ce week-end, deux événements en particulier, qui se tiendront au Vieux-Port de Montréal, près du siège de l'OACI, sont susceptibles d'intéresser les participants à la Conférence:

- a) **Feux d'artifice.** Dans le cadre du concours qui se tient chaque été à Montréal, il y aura un spectacle de feux d'artifice organisé par le Japon le dimanche 25 juin de 22 heures à 22 h 30 (qu'il pleuve ou qu'il vente), que l'on pourra voir du Quai de l'Horloge, à l'extrémité est du Vieux-Port.
- b) **Sculptures florales.** Il y aura une exposition de sculptures florales en deux et en trois dimensions dans le Parc des Écluses, à l'extrémité ouest du Vieux-Port, où la Ville de Montréal organise le premier Concours international de sculpture florale (du 19 juin au 30 septembre). Ce concours a attiré des maîtres en sculpture florale de nombreux pays, dont la Chine, la France, la Belgique, la Suisse et le Canada.

### **Départ prématuré des participants**

24. Les membres des délégations et les observateurs qui comptent partir avant la fin de la Conférence sont priés d'en informer les préposés au satellite de distribution des documents du 4<sup>e</sup> étage.